

voir diminuer le tarif, nous considérons qu'il est essentiel que les renseignements recueillis par la commission du tarif comprennent les détails donnés dans l'amendement du Sénat et par suite nous croyons avoir le droit de faire imposer cela par la loi à la commission.

M. CLARK (Red-Deer): Je ne crois pas que le Sénat aurait pu introduire dans cette loi un amendement meilleur pour appliquer ce que, dans nos précédentes discussions, le ministre des Finances a déclaré être sa politique à propos de ce bill. Je me souviens très bien l'avoir entendu dire très formellement, en plus d'une occasion, que la loi était absolument incomprise si on supposait qu'elle était faite dans l'intérêt d'une classe particulière, celle des manufacturiers. Je l'ai entendu de mes oreilles dire que ce bill serait à son avis d'une grande utilité pour les consommateurs. Or, monsieur l'Orateur, je ne connais rien de mieux pour rendre justice aux consommateurs sur cette question des tarifs qu'une connaissance complète des dividendes qui sont gagnés au moyen des tarifs et du nombre des actionnaires qui perçoivent ces dividendes. Le Sénat n'aurait pas pu, je le répète, préparer un amendement plus important pour se conformer aux vues de mon honorable ami le ministre des Finances qui proclamait son intention de protéger autant que possible les consommateurs. Si je voulais avoir la confirmation de mon opinion, je prendrais les arguments avancés pour combattre l'amendement, d'abord par le ministre du Commerce et de l'Industrie et répétés ensuite par l'honorable député de Lincoln (M. Lancaster).

Voici un amendement particulier disant le plus clairement possible une certaine chose. Dans un langage parfaitement compréhensible pour le lecteur ordinaire, il dit d'une manière particulière que nous devrions connaître les dividendes payés par une compagnie et le nombre d'actionnaires auxquels ces dividendes ont été payés.

Quelle réponse avons-nous obtenue? Voici un amendement précis formulé en peu de mots. Le ministre du Commerce et de l'Industrie auquel j'exprime ma reconnaissance pour avoir donné son assurance personnelle que le Parlement conserverait tous les pouvoirs d'administrer ses tarifs, dit que si nous devons introduire dans le bill tout ce que nous désirions connaître, il faudrait l'allonger indéfiniment—je ne crois pas mal interpréter les paroles de mon honorable ami. Ce n'est pas répondre loyalement à un amendement précis sur un point particulier et visant immédiatement les intérêts des consommateurs qui composent la population du pays. L'honorable député de Lincoln a paru croire, je suppose, qu'il y avait quelque chose d'étrange en moi quand il m'a dit: qu'a donc l'honorable député de Red-Deer?

M. LANCASTER: J'ai considéré que le député de Red-Deer m'interrompait rudement.

M. CLARK (Red-Deer): Je suis excessivement peiné de la rudesse, mais je suis prêt à défendre l'à-propos de mon interruption, parce que mon honorable ami disait que nous devons introduire d'autres choses dans le bill.

M. LANCASTER: Si l'argument de l'honorable député vaut quelque chose, il devrait tout mettre dans le bill.

M. CLARK (Red-Deer): Nous pourrions mettre d'autres choses dans le bill et il en a une grande quantité dans son esprit car il a laissé son imagination se dévergondner non seulement jusqu'au point de dire qu'il y avait en moi quelque chose de dérangé mais encore d'imaginer un bill de plusieurs milles de longueur. Il a demandé alors ce que j'avais. J'ai répondu en plaisantant: Il y a quelque chose qui ne va pas chez l'honorable député de Lincoln et s'il veut savoir ce que c'est, je pense qu'il souffre d'une inflammation d'imagination. Vous n'avez pas besoin d'avoir un bill long de plusieurs milles pour y introduire ces quelques mots de l'amendement du Sénat.

M. LANCASTER: Et qu'est-ce que vous ferez des autres choses?

M. CLARK (Red-Deer): Le Sénat n'a pas introduit les autres choses qui n'existent que dans l'imagination de mon honorable ami. C'est lui qui a quelque chose de dérangé et pas moi. Voilà un amendement précis avec un objet défini qui s'occupe d'une partie des fonctions de cette commission que le ministre des Finances déclare être très impatient de voir remplie et qui a pour objet de procurer des renseignements aux consommateurs. Certainement si c'est aussi important que cela me semble, si c'est aussi pertinent aux enquêtes que l'a dit le ministre du Commerce et de l'Industrie, il n'y aurait pas de mal à introduire cet amendement précis dans le bill qui n'en serait pas allongé de plusieurs milles.

M. WHITE (Leeds): Avec le consentement de la Chambre je suis prêt à accepter l'amendement jusqu'à ce point qui est contenu dans le changement fait au dernier paragraphe:

Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leur Honneurs que cette Chambre accepte le premier, le second et le quatrième de leurs amendements au bill (n° 88), loi à l'effet d'instituer une commission du tarif et qu'elle désapprouve le troisième de leurs amendements pour la raison suivante:

Parce que l'enquête spéciale demandée par ledit amendement ne s'accorde pas avec les fins du bill, en tant qu'il y est déjà pourvu